

DFPE

Victoire de la **CFDT** !

Une première en France, obtenue par la **CFDT** : le Conseil de Paris a voté lors de sa séance du 04 octobre l'ouverture de carrière pour les professions réglementées des APS.

Une nouvelle fois la pugnacité de la **CFDT** a permis une avancée majeure à la ville de Paris : la catégorie B est maintenant ouverte pour les APS et ATEPE de la DFPE.



Concrètement c'est 120 APS et 10 ATEPE qui pourront être promus en cat B :

- ATEPE en TSO (Technicien Supérieur Opérationnel) dès 2020 ;
- APS : TSAP (Technicien Supérieur de l'Administration Parisienne), TSO (Technicien Supérieur Opérationnel) entre 2020 et 2022.



C'est désormais une véritable reconnaissance et une réelle évolution de carrière possible pour ces corps de métiers.

La **CFDT** n'a jamais déserté la table des négociations et ainsi a obtenu une victoire pour les agents.

La **CFDT** se félicite de cette avancée majeure qui marque le début du processus d'égalité Femmes/Hommes à la Ville de Paris dans le déroulement de carrière.

CFDT PREMIER SYNDICAT DE FRANCE !

